



Votre séjour au centre chirurgical de jour - ophtalmologie cataracte

Information destinée aux patients

INTRODUCTION	3
AVANT L'ADMISSION	4
Anesthésie	
Documents administratifs et médicaux	
Hygiène corporelle	
Tenue vestimentaire et distraction	
Accompagnant	
LE JOUR DE L'ADMISSION ET DE L'OPÉRATION	6
Emplacement, itinéraire et parking	
Enregistrement et admission	
Avant l'opération	
L'opération	
Après l'opération	
SORTIE DU CENTRE CHIRURGICAL DE JOUR	12
Permission et documents	
Contrôle postopératoire	
Transport postopératoire	
RETOUR À LA MAISON	13
Désagréments et complications	
Soins postopératoires	
COORDONNÉES	15

Vous (ou un membre de votre famille) allez bientôt subir une opération ophtalmologique au centre chirurgical de jour. L'admission au centre chirurgical de jour signifie que vous vous rendez à l'hôpital le jour de l'opération et que vous rentrez chez vous le jour même.

Cette brochure reprend des informations générales concernant votre admission dans le centre chirurgical de jour. Au travers de ces informations, nous espérons répondre à vos questions d'ordre pratique et organisationnel.

Pour le bon déroulement de votre admission et pour votre sécurité médicale, il est essentiel que vous lisiez ces informations et que vous vous conformiez aux directives.

Cette brochure ne répond peut-être pas à toutes vos questions. Les médecins et les infirmiers(-ères) du service sont toujours prêts à vous aider. N'hésitez pas à vous adresser à eux.

Nous mettrons tout en œuvre pour rendre votre séjour aussi agréable que possible et vous souhaitons un prompt rétablissement.

L'équipe du service d'ophtalmologie

AVANT L'ADMISSION

ANESTHÉSIE

L'opération chirurgicale se fait généralement sous anesthésie locale. Votre médecin en discutera avec vous.

Points d'attention lors d'une anesthésie locale :

- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun. Vous pouvez prendre un repas léger le matin de l'opération.
- La prise de médicaments anticoagulants sera abordée lors de la consultation avec l'ophtalmologue ou plus tard en concertation avec le médecin généraliste.
- Si nécessaire, un médicament (un comprimé) calmant vous sera administré une demi-heure avant l'opération.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET MÉDICAUX

Le jour de votre admission, veuillez vous munir des informations et documents médicaux et administratifs suivants :

- Lisez attentivement les documents que vous a remis l'ophtalmologue.
- Prévenez votre médecin généraliste, votre caisse d'assurance maladie et votre compagnie d'assurance de l'opération et de votre hospitalisation. Renseignez-vous sur les attestations à remplir au moment de l'admission.
- Munissez-vous de votre carte d'identité.

HYGIÈNE CORPORELLE

Accordez l'attention nécessaire à votre hygiène corporelle, prenez un bain ou une douche la veille ou le matin de l'opération. Vous ne pouvez pas porter de maquillage, de vernis à ongles, de bijoux ou d'épingles à cheveux pendant l'opération.

TENUE VESTIMENTAIRE ET DISTRACTION

Portez des vêtements confortables. Apportez éventuellement de la lecture. Laissez les objets de valeur comme l'argent et les bijoux à la maison. Vous pouvez être en possession de votre téléphone portable qui peut s'avérer utile.



ACCOMPAGNANT

Prévoyez un accompagnant qui restera à vos côtés pendant toute la durée de l'admission. Vous n'êtes pas autorisé(e) à prendre le volant après l'opération, votre accompagnant doit vous ramener chez vous.

LE JOUR DE L'ADMISSION ET DE L'OPÉRATION

Veillez avertir à temps le centre chirurgical de jour au 016 34 23 25 ou 016 34 23 27 dans les cas suivants :

- ✓ Vous êtes malade ou avez de la fièvre le jour de l'opération.
- ✓ Vous ne pourrez pas être à l'heure.
- ✓ Vous souhaitez annuler l'opération.

EMPLACEMENT, ITINÉRAIRE ET PARKING

Le centre chirurgical de jour est situé rue Orange, porte 7, niveau -1.

A l'UZ Leuven, il y a deux accès et deux parkings : accès/parking Est (Oost) et accès/parking Ouest (West).

Choisissez l'accès/parking Est (Oost) car il est le plus proche du centre chirurgical de jour.

Depuis l'accès Est (Oost) de l'hôpital, suivez les panneaux indiquant la rue Orange.

Vous pouvez demander un plan d'accès à l'accueil.

Temps de marche jusqu'au centre chirurgical de jour :

depuis l'accès Est (Oost) : 4 minutes

depuis le parking Est (Oost) : 11 minutes.

Vous vous inscrivez au centre chirurgical de jour même.

Lorsque vous arrivez par l'accès Est (Oost), vous vous dirigez directement vers le centre chirurgical de jour.

Ne vous inscrivez pas d'abord au guichet des inscriptions de l'accès Est (Oost).

Vous venez en voiture ?

Parking **de courte durée** - prendre en charge et déposer à l'**accès Est (Oost)** du parking K+R

- Sur le ring du campus Gasthuisberg, suivre les flèches P Oost. Le temps d'arrêt au parking K+R est limité.
- Votre compagnon vous accompagne jusqu'au centre chirurgical de jour ? Utilisez alors le parking Est (Oost).

Stationnement **de longue durée (payant)** dans le parking Est (Oost)

- Suivez les flèches P Oost sur le ring du campus Gasthuisberg.
- Le stationnement dans le parking Est (Oost) est payant.

Itinéraire, tarifs et informations complémentaires : uzleuven.be/fr/parking

Vous venez en bus ?

L'arrêt de bus est proche de l'accès Est (Oost).

ENREGISTREMENT ET ADMISSION

Vous êtes attendu(e) aux inscriptions du centre chirurgical de jour.

Il n'est donc pas nécessaire de vous inscrire à l'entrée Oost.

Vous recevez et signez une déclaration d'admission.





Vous recevez également un bracelet afin de vous identifier en tant que patient du centre chirurgical de jour.
Celui-ci reprend vos données personnelles.

Après l'inscription, vous pouvez prendre place dans la salle d'attente.

AVANT L'OPÉRATION

Lorsque ce sera votre tour, vous serez appelé(e) via l'écran d'appel se trouvant dans la salle d'attente. Un(e) infirmier(-ère) vous attendra à la porte B.

L'infirmier(-ère) vous accompagnera jusqu'à la salle où les soins préalables à l'opération seront prodigués. Vous pourrez y ranger vos effets personnels. Veuillez laisser vos objets de valeur à la maison, dans la mesure du possible. Au besoin, confiez vos effets à votre accompagnant.

Vous portez un appareil auditif ? Vous devez dans ce cas retirer l'appareil qui se trouve du côté de l'œil à opérer.

L'infirmier(-ère) commence la préparation. Vous recevez les explications nécessaires.

Veillez nous informer de tout changement éventuel concernant votre état de santé depuis la dernière consultation.

Voici quelques exemples de changements :

- ✓ détérioration de votre état général
- ✓ changements observés lors de récents examens chez un cardiologue, un neurologue ou un interniste
- ✓ nouveau traitement médicamenteux.

L'infirmier(-ère) vous administrera un calmant si nécessaire.

Avant l'opération, le médecin dessine une flèche sur votre front pour indiquer l'œil qui sera opéré. Ceci est nécessaire pour assurer la sécurité des patients.

Vous prenez place dans un fauteuil et des gouttes ophtalmiques vous sont administrées afin de dilater la pupille. L'œil est ensuite anesthésié au moyen de gouttes ou de gel oculaire.



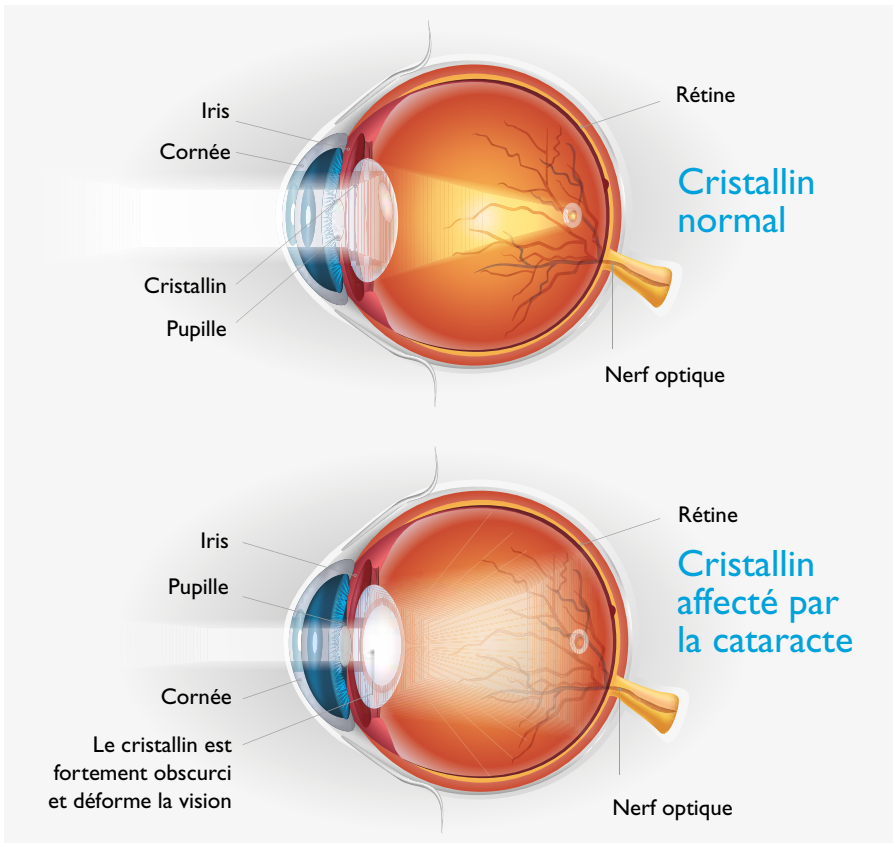
L'OPÉRATION

Le **but** de l'opération est d'ôter chirurgicalement le cristallin opacifié et d'insérer un nouveau cristallin artificiel transparent.

L'opération réalisée sous microscope dure **environ 20 minutes** et se déroule généralement sous anesthésie locale.

Pendant l'opération, votre œil sera maintenu ouvert à l'aide d'une pince spéciale : l'écarteur palpébral. Grâce à l'anesthésie, vous ne sentirez rien.

L'ophtalmologue pratique une incision de quelques millimètres dans l'œil.



Grâce à l'incision, l'ophtalmologue peut atteindre le cristallin, qui est retiré à l'aide de fins instruments de broyage et d'aspiration. L'ophtalmologue place ensuite une nouvelle lentille artificielle transparente. La capsule entourant votre propre cristallin n'est pas ôtée et permet à la lentille artificielle de rester bien en place.

APRÈS L'OPÉRATION

Votre œil sera recouvert d'une coque après l'opération. La coque restera sur l'œil jusqu'au lendemain de l'opération. Vous pourrez retirer brièvement la coque pour appliquer le collyre que vous devez utiliser à la maison.

L'infirmier(-ère) vous conduira dans la salle où les soins postopératoires seront prodigués. Vous pourrez y récupérer vos effets personnels.

Vous y resterez en observation pendant environ une demi-heure. Votre accompagnant pourra à nouveau être à vos côtés.

Entre-temps, l'infirmier(-ère) vous donnera des indications sur les gouttes ophtalmiques à utiliser à la maison. Vous recevrez également des informations sur ce qu'il faut faire en cas de douleur. Vous recevrez les brochures d'information nécessaires.

Une vidéo de la procédure complète est disponible sur :
<https://www.uzleuven.be/nl/cataractoperatie> (en néerlandais)

SORTIE DU CENTRE CHIRURGICAL DE JOUR

PERMISSION ET DOCUMENTS

Les documents relatifs à l'incapacité de travail et les formulaires d'assurance sont établis par votre ophtalmologue.

CONTRÔLE POSTOPÉRAIRE

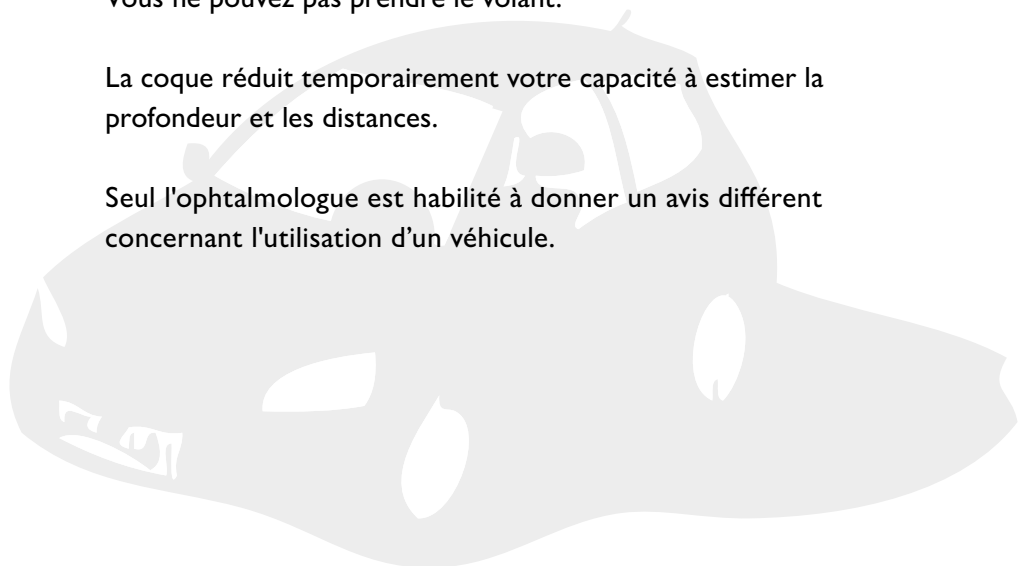
Vous aurez un rendez-vous pour un contrôle postopératoire.

TRANSPORT POSTOPÉRAIRE

Vous ne pouvez pas prendre le volant.

La coque réduit temporairement votre capacité à estimer la profondeur et les distances.

Seul l'ophtalmologue est habilité à donner un avis différent concernant l'utilisation d'un véhicule.



RETOUR À LA MAISON

DÉSAGRÉMENTS ET COMPLICATIONS

Les désagréments suivants sont possibles après une opération ophtalmologique :

- ✓ Vision floue ou réduite
- ✓ Douleur
- ✓ Rougeur
- ✓ Irritation
- ✓ Maux de tête

Si cela vous inquiète, veuillez contacter votre médecin généraliste ou votre ophtalmologue.

Veuillez contacter votre propre ophtalmologue dans les cas suivants :

- X Douleur ou rougeur qui augmente
- X Douleur qui ne s'atténue pas après la prise d'analgésiques
- X Vision de plus en plus floue
- X Baisse soudaine de la vision
- X Apparition de points noirs et/ou de flashes lumineux

SOINS POSTOPÉRATOIRES

- L'œil est plus vulnérable après l'opération. Recouvrez-le d'une coque la nuit pendant la première semaine. Durant les premiers jours suivant l'opération, portez des lunettes de protection ou vos propres lunettes (de soleil) en journée. Ne frottez pas l'œil.
- Si l'œil a été pansé, vous pouvez enlever le pansement le matin suivant l'opération. Commencez les gouttes dès le retrait du pansement et suivez la prescription/la posologie du médecin. Référez-vous également à la brochure néerlandophone Oogdruppels en oogzalf (Collyre et pommade ophtalmique) pour plus d'informations (www.uzleuven.be/brochure/700730).
- Vous pouvez laver l'œil avec précaution, les paupières fermées, afin d'éliminer le mucus et les croûtes.
- Vous pouvez laver votre visage avec précaution le jour suivant l'opération. La douche ou le bain sont également autorisés, mais évitez les projections d'eau, de savon et de shampoing directement dans l'œil pendant les trois premiers jours.
- Vous pouvez vous déplacer normalement. Les sports légers (gym) peuvent être repris après 1 semaine.
- Les efforts intenses ainsi que les sports de contact, la natation (avec des lunettes de natation) et le sauna sont à éviter pendant 1 mois.
- Ne vous maquillez pas pendant les deux premières semaines.
- Évaluez avec votre médecin quand vous pourrez reprendre le volant.
- Vos lunettes seront adaptées après 4 à 6 semaines.
- En cas de douleur dans les 24 heures suivant l'opération, vous pouvez prendre 1 comprimé de Dafalgan (500 mg) toutes les 6 heures.

COORDONNÉES

- Avant l'opération (pour toute question, pour annuler le rendez-vous, en cas de maladie, de fièvre ou de retard le jour de l'opération) : formez le 016 34 23 25 ou le 016 34 23 27
- Après l'opération
 - ✓ En cas de problèmes médicaux ou pour des renseignements médicaux :
 - en journée : formez le 016 33 23 70 (demandez à être mis en relation avec le centre chirurgical de jour)
 - à partir de 18 heures et le week-end : formez le 016 33 22 11 (demandez à être mis en relation avec l'ophtalmologue de garde)
 - ✓ Pour toute question relative à la facturation : contactez le service d'administration médicale par mail à l'adresse : medische.administratie@uzleuven.be ou par téléphone au 016 34 74 00.

Si vous avez encore des questions après avoir lu la brochure, vous pouvez toujours contacter votre ophtalmologue.

© Mars 2024 UZ Leuven

Ce texte et ses illustrations ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du service Communication de l'UZ Leuven.

Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par le service ophtalmologie en collaboration avec le service Communication.

Cette brochure peut également être consultée sur www.uzleuven.be/fr/brochure/700382.

Les remarques ou suggestions concernant cette brochure peuvent être adressées à communicatie@uzleuven.be.

Éditeur responsable
UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Louvain
Tél. : 016 33 22 11
www.uzleuven.be

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical
sur nexuzhealth.com
ou téléchargez l'application

